## **EURE**

FONCIER Le Cija du Sud Est de l'Eure a signé une convention de mise à disposition de terre avec le conseil Départemental. « Sacs de blé » se convertit

## à l'agriculture biologique



La convention de prêt à usage concerne environ 6 hectares destinés à la déviation du centre ville de Saint-André-de-l'Eure. (A. CAUSE)

a convention « Sacs de blé bio », la première de ce type en France, a été officiellement signée le 19 octobre par Sébastien Lecornu, président du conseil Départemental et Gilles Lancelin, président du Cija du Sud-est de l'Eure. Marie-Christine Join-Lambert, conseillère départementale, et Grégoire Rouyer, animateur terrain Biocer étaient également présents. La convention de prêt à usage concerne environ 6 hectares destinés à la déviation du centre ville de Saint-André-de-l'Eure.

Cette parcelle en friche depuis 15 ans retrouvera ses origines premières par l'implantation d'avoine au printemps prochain. Les techniciens et agriculteurs de la coopérative Biocer épauleront les JA pour la réussite du projet. Outre la volonté de dénoncer l'artificialisation excessive des terres agricoles, les JA du Sud Est de l'Eure délocalisent l'action d'Évreux à Saint-André pour relancer une dynamique nouvelle qu'est le bio, créer des partenariats et de relations nouvelles avec les élus et revita-

liser un secteur pauvre en adhérents.

Le 10 novembre prochain, les JA du Sud Est reverseront les bénéfices de la récolte du Long Buisson soit 7 500€ aux associations à la maison des agriculteurs. En l'espace de trois moissons, les organismes solidaires auront recu 20 000€.